



EDITO

Dominique Talbot

Depuis de nombreux mois, chacun de nous vivons une situation instable, d'un point de vue politique. C'est d'abord un président de la République qui a dissout l'Assemblée nationale, le soir même des élections européennes ne respectant pas le résultat sorti des urnes.

C'est ensuite le premier ministre qui a présenté un projet de budget d'austérité qui touchait entre autres les retraités avec le gel pour 2026 de l'augmentation des pensions, la suppression de l'abattement des 10 %, l'augmentation des franchises médicales...

La chute du gouvernement BARNIER, puis la démission et dans un deuxième temps la nomination du premier ministre LECORNU a provoqué un psycho drame politique qui, en définitive, s'est soldé par l'adoption des budgets de la Sécurité sociale et du budget général.

Certes, pour nous, retraités toutes les mesures contenues dans le projet budget initial n'ont pas été appliquées, comme la suppression de l'abattement de 10 %, et les pensions ont été revalorisées de 0,9 %.

Pourtant, les discussions autour de ce budget ont montré l'opposition de classe entre les partis politiques et syndicaux, dont la CGT, qui veulent un changement de société avec la revalorisation du SMIC à 2200 €, tout comme les pensions, la taxation des hauts revenus et ceux qui ne veulent pas que l'on touche à leurs privilèges.

Au moment où ces lignes sont écrites, à quelques jours de la journée internationale des droits des femmes du 08 mars, c'est d'autant plus vrai que les écarts de niveau de pension sont grands au détriment des femmes par exemple.

Tout comme l'opposition de classe est réelle entre ceux qui souhaitent le maintien d'une retraite par répartition, comme la CGT, quand d'autres seraient favorables à une retraite par points comme la CFDT, les partis de droite avec même une dose de capitalisation. Pendant ce temps là, le MEDEF continue d'avancer ses pions.

Ces oppositions obligent en permanence la CGT, ses adhérents et militants, à porter la contradiction et ses revendications pour une autre répartition des richesses, le droit à la santé, au logement..... et les faire partager.

Elle nous oblige à participer nombreux dans les journées d'action et de mobilisation, comme celle à venir le 02 avril.



Certes, il y a des luttes gagnantes mais pas assez connues. Certes, nous sommes

dans une période difficile où le repli sur soi, le regard vers les idées d'extrême droite prospère.

Nous sommes également confrontés à une crise sociale dans un monde fragilisé par les guerres, le changement climatique. Mais peut on laisser tous les « va-t'en guerre » prospérer et continuer à faire des affaires ?

N'y a pas t-il pas d'autres choix pour une société plus humaine à faire pour le maintien et l'augmentation du nombre de lits dans les hôpitaux, pour l'accessibilité aux services publics, aux transports..... ?

A quand une réelle politique pour les personnes en perte d'autonomie ?

Ces questions sont au cœur des prochaines élections municipales (p.2 et 3), et la CGT, dans le cadre qui est le sien, à partir des revendications qu'elle porte, va interpeller les partis, hors RN, sur leur programme.

Regarder le programme porté par les différentes listes dans votre commune, et n'hésitez pas à interpeller les candidats.



Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochains, afin d'élire les conseillers municipaux pour 6 ans.

C'est une échéance très importante pour le quotidien des travailleuses et des travailleurs du fait des prérogatives des communes et des intercommunalités : locaux des écoles maternelles et primaires, petite enfance, culture, sport, logement, aménagement du territoire, action sociale, etc...

Il est donc indispensable que la CGT ait une stratégie pour ces élections municipales.

⇒ **Le danger de l'extrême droite est très fort :**

Alors que le RN a toujours eu du mal à s'implanter localement, les municipales figurent désormais au cœur de leur stratégie, comme en atteste le projet PéricleS financé par le milliardaire STERIN avec l'objectif de gagner 1000 communes en multipliant les procédures-bâillon* et organiser des ponts entre patronat et extrême droite. Le RN annonce déjà le dépôt de 650 listes, un record.

⇒ **Tous les sondages montrent la progression continue des idées d'extrême droite et des intentions de vote en leur faveur qui les placent en tête :**

Les réseaux sociaux (à commencer par Twitter) et les médias contrôlés par les milliardaires d'extrême droite, et certaines puissances étrangères comme la Russie ou les États-Unis, s'organisent pour s'ingérer dans les débats démocratiques et pour permettre la prise de pouvoir de l'extrême droite, (ex : Allemagne, Grande Bretagne, Roumanie, Argentine, Brésil, Portugal...).

⇒ **Tous les ingrédients sont réunis pour leur ouvrir un boulevard :**

La gauche part en ordre dispersé dans la quasi-totalité des communes, y compris



dans les endroits à fort danger extrême droite, ce qui démobilise les électeurs et divise les voix.

Toutes les digues sont en train de sauter à droite et dans le patronat. Surtout, Nicolas Sarkozy a ouvert grand les vannes en

appelant à faire alliance avec l'extrême droite, avec laquelle il partage les mêmes opinions sur la remise en cause de la justice et de l'Etat de droit.

La CGT propose la stratégie suivante :

Face au danger de l'extrême droite, appeler à la responsabilité politique.

Cet appel s'adresse à la gauche, qui ne peut laisser l'extrême droite gagner par ses divisions, et à la droite, dont les alliances ou compromissions avec l'extrême droite font tomber les digues républicaines.



Mesurons l'impact sur la CGT de 500 ou 1000 municipalités dirigées par le RN ! Ce serait autant d'endroits où les locaux de nos UL seraient immédiatement fragilisés, où les territoriaux CGT mais aussi toutes les professions qui dépendent de délégations de services publics à commencer par les transports urbains, la culture...seraient immédiatement attaqués à l'image de ce qui se passe à Béziers, Perpignan ou Henin Beaumont.

1000 municipalités RN, ce serait aussi la probabilité du basculement de nombreuses intercommunalités, puis de la création en septembre (élections sénatoriales) d'un groupe politique RN au Sénat...

Il est indispensable d'expliquer le rôle des élections municipales, l'importance de voter, et rappeler clairement que l'extrême droite représente un danger pour toutes les communes.

* La procédure-bâillon met en danger la liberté d'expression en poussant les individus ou organisations à l'autocensure, en les épuisant financièrement et moralement par des attaques en retour, de procédures judiciaires. Le message est clair : « Parlez, quoi qu'il advienne, vous le paierez cher »

L'objectif est d'avoir une campagne CGT de terrain qui mette les questions sociales sur le devant de la scène. Il faut interpellier tous les partis (hors RN) et faire connaître leurs réponses à nos propositions :

- ◆ *Développer les services publics pour permettre aux agent-es de remplir leurs missions,*
- ◆ *Des critères sociaux et environnementaux dans les marchés publics,*
- ◆ *Une politique de logement qui réponde aux besoins,*
- ◆ *Une gestion de l'eau sociale et environnementale,*
- ◆ *Un développement et une décarbonation des transports collectifs,*

- ◆ *Une éducation inclusive et publique,*
- ◆ *Une action sociale et un accès à la culture renforcés,*
- ◆ *Un accueil de qualité pour la petite enfance et les personnes âgées dépendantes,*
- ◆ *Une offre de soin de proximité,*
- ◆ *La défense des libertés syndicales.*

Il est préférable, au vu du paysage des municipales, que la position de la CGT soit d'appeler à voter contre l'extrême droite,

Mais, sauf situation particulière forces progressistes unies et danger majeur d'extrême droite, pas de consigne de vote au 1er tour à part de voter contre l'extrême droite.

Cotisations/Cogétise : le nerf de la guerre de l'USR 92

Roger Gaudu

S'il est constaté que la CGT progresse en adhésion chez les actifs, la tendance chez les retraités est en baisse.

Elle peut s'expliquer sur plusieurs points en particulier :

- Les décès,
- Des syndiqués qui quittent la région et qui n'ont plus d'attache syndicale (USR, UFR.....) ne renouvellent plus leur carte,
- Des syndiqués retraités rattachés aux UL et dans les syndicats d'actifs,
- Les isolés répartis dans la nature (difficile de les comptabiliser),
- La non continuité syndicale en lien avec les syndicats d'actifs pour le renouvellement,
- La nouvelle réforme des retraites qui va compliquer l'arrivée de nouveaux adhérents,
- Le refus de carte (des retraités très modestes qui ne peuvent plus payer leurs cotisations).

Rien qu'avec ces points-là, le bilan est dressé.

Sur le fond : comment sont gérés nos cotisations ? Deux facteurs essentiels : cotisations via COGETISE.

En attendant la mise à disposition du nouveau COGETISE permettant de mieux suivre l'état d'orga, celui existant obsolète fait apparaître des incohérences de versement des cotisations sur le relevé état d'orga du 92 (FNI et timbres).

On connaît plusieurs modes de paiement des cotisations :

- ◇ Le PAC (Prélèvement Automatique des Cotisations).
- ◇ Par chèque et autres paiements.

On s'aperçoit d'une manière générale que le versement des cotisations se fait au coup par coup, ce qui rend une vision moins juste dans le temps.

L'autre tendance c'est de ne régler qu'en fin d'année.

Le fil conducteur reste quand même les trésoriers qui sont les plus habilités à faire en sorte de veiller à ce que les cotisations ne soient pas trop espacées de l'échéance annuelle et bien versées à COGETISE.

Les cotisations syndicales doivent servir dans leur juste répartition entre les instances pour consolider l'activité retraitée, et d'avancer sur les revendications.

Un meilleur suivi devrait nous permettre de redresser la barre et de gagner en adhérents.

C'est ce à quoi la commission « VIE SYNDICALE » de l'USR va s'atteler pour l'année 2026, en se réunissant pour proposer un plan de travail.



Nous savons tous que les retraités perdent de leur pouvoir d'achat. Il ne suffit pas de le répéter à longueur de tract.

Il nous faut tous ensemble convaincre TOUS les retraité-es pour agir avec nous quand nous leur proposons une pétition, une manifestation pour exprimer leur colère. C'est difficile mais on n'a pas d'autre solution.



J'ai été sur le site de l'UCR pour trouver le « *calculateur de l'évolution du pouvoir d'achat des retraités* ».

Bien que je sois consciente que ma pension n'évoluait pas, le fait de constater de visu qu'ils m'avaient volé plus de 3000 euros en 4 ans a redynamisé ma colère.

En 2023, 50 % des retraités de notre pays ont des pensions inférieures à 1570 € (brut mensuel ⁽¹⁾) et 20 % d'entre eux ont une retraite autour de 1000 €.

Aujourd'hui 1.7 millions de retraité-es sont sous le seuil de pauvreté (2025 : 1211 € mensuel pour une personne seule).

Et le gouvernement ose dire que nous sommes des nantis.

Après avoir travaillé toute sa vie, il faut se restreindre sur tout, sur l'alimentation, sur la santé, sur la culture, sur le logement, sur les vacances...

STOP ! de l'argent il y en a.

- ◆ 97.1 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires du CAC 40. Dividendes qui sont le fruit de notre travail.
- ⇒ Exigeons une juste répartition des richesses produites.

- ◆ 157 milliards d'euros d'aides publiques bénéficient aux entreprises sans conditions, ni contreparties. Ce montant représente la moitié du niveau des retraites en France.
- ⇒ Exigeons de connaître le bien-fondé de ces aides et le pouvoir de contrôler l'utilisation de ces aides qui sont issues de nos impôts.

Les 53 milliardaires français possèdent désormais plus de richesses que près de la moitié de la population

- ◆ Les moyens existent donc pour une revalorisation des pensions de retraites et du pouvoir d'achat.
- ⇒ Exigeons :
 - la revalorisation de 10 % de toutes les pensions
 - l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires
 -

En 24 minutes, un milliardaire gagne l'équivalent du revenu moyen d'un français

⁽¹⁾ brut mensuel ! Faut-il encore connaître tous les prélèvements qui sont effectués sur nos pensions. Voilà pourquoi l'UCR CGT a lancé cette campagne pour obtenir **pour tous les retraités un bulletin de pension papier** leur permettant de contrôler l'évolution des cotisations sociales,



En brèves..

Pas touche au 1er mai !

Alors que le 22 janvier dernier, nous avons empêché l'adoption d'une loi remettant en cause le 1er mai, les députés macronistes présidés par Gabriel Attal veulent remettre le couvert le 10 avril, en s'alliant avec la droite et l'extrême droite !

La menace est à prendre au sérieux car avec cette alliance droite/extrême droite/bloc macroniste, cette loi pourrait être votée. N'oublions pas que le Sénat a déjà adopté cette loi.

Le 1er mai doit rester ce qu'il est : un jour férié et chômé. Pas question qu'ils nous volent le 1er mai. Interpellons partout les députés via la plateforme allop parlement.fr

Restons vigilants !!

Plan grand âge :

La ministre déléguée chargée de l'autonomie et des personnes handicapées Charlotte Parmentier – Lecoq devait présenter le plan Grand âge le 12 février 2026.

Ses préoccupations électorales étant prioritaires pour elle, elle a donc décidé de quitter le gouvernement.

La présentation du plan a donc purement et simplement été reportée *sine die*.

Cette décision démontre le peu de cas que fait le gouvernement actuel des besoins des retraité-es et des personnes âgées en perte d'autonomie, cela en devient choquant.

Pour l'UCR CGT, il est urgent d'agir. Le gouvernement décide encore d'attendre

AG des retraité.es FAPT des Hauts de Seine

Chantal Sevenier

Mercredi 28 janvier 2026 à la bourse du travail de Malakoff s'est tenue notre AG qui a débuté avec l'accueil d'une trentaine de camarades à 9h30.

Une présentation des invités (UFR, SD FAPT 92, USR 92, UL Malakoff), et un hommage à nos deux camarades disparus en 2025 Emile DUPUY et Françoise VALERY, ont précédé l'ouverture de cette journée.



Le rapport d'introduction présenté par Danièle LEDOUX est revenu sur le contexte international très anxiogène sans oublier la situation politique nationale.

Le rapport d'activité a retracé le bilan de notre travail dans le collectif, et nos journées de manifestation.

Une société de la peur semble vouloir nous être imposée devant la montée de l'extrême droite.

2026 sera une année de défis avec nos revendications plus que jamais à l'ordre du jour

Le débat s'est animé autour de la défense des services publics, l'accès à la santé, à la mobilité et au logement.

Une discussion sur les droits de pension de réversion pour le conjoint survivant a amené des explications sur les droits familiaux et conjugaux qui ne sont plus en adéquation sur les situations d'aujourd'hui.

La question des transports et de la mobilité en général est venue au fil du débat.

La prise en charge de 75% du coût du transport (pass navigo) devient une revendication de notre USR.

La continuité syndicale est venue dans les prises de paroles.

Le renouvellement des militants est nécessaire pour maintenir l'action du collectif et pour faire connaître nos revendications de retraité.es.

Un nouveau collectif de 14 membres a été élu pour 2026. Première réunion sur le document d'orientation pour le congrès fédéral FAPT d'avril 2026.

2 abonnements à **Vie nouvelle**, et une adhésion à l'IHS CGT FAPT ont été réalisés.

La réunion s'est clôturée par un repas convivial.

« On constate de plus en plus d'attaques contre nos délégués syndicaux et même des tentatives de licenciement. C'est assez remarquable d'observer comment le patronat est désormais décomplexé », confirme FO.

La représentativité syndicale est également dans le viseur de Gilbert Cette : « **Nous sommes le pays de l'OCDE dans lequel il y a le plus de syndicats. Cela se traduit par un émiettement syndical. Dans le même temps, nous sommes l'un des pays avec une faible syndicalisation. Cela aboutit à des postures contestataires et non à la recherche de bons compromis** ».



Plutôt que de laisser le soin aux centrales de clarifier le champ syndical, comme avec le processus en cours de rapprochement entre la CGT et la FSU, le proche d'E. Macron plaide pour le rehaussement du seuil de représentativité nationale à 12 ou 15 % contre 8 % des voix actuellement à l'agrégation des résultats des élections professionnelles qui donnent la mesure de l'audience syndicale.

Cela pourrait être fatal à la CFTC (9,58 %), à la CFE-CGC (12,95 %) et à FO (14,91 %).

« **Comme D. Trump, Gilbert Cette est une marque de notre époque. Après son doctorat, il est allé travailler dans une banque. Que connaît-il au dialogue social ?** ».

Ces attaques sont à replacer dans une série de mesures visant à affaiblir le syndicalisme. Le cégétiste T. Vacheron liste « **l'effet cumulatif** » de trois réformes : la modification en 2008 du calcul de la représentativité qui donnait de la respiration démocratique en entreprise ; la suppression des élections prud'homales en 2014, seul scrutin syndical national ; ainsi que l'affaiblissement et la fusion des instances représentatives du personnel, avec les ordonnances Macron de 2017.

« **Les syndicats sont en concurrence dans les entreprises au lieu de travailler à des revendications communes, et affaiblis face aux pouvoirs patronaux** », insiste le secrétaire confédéral.

Ainsi selon le sociologue Karel Yon, « **le syndicalisme serait cantonné à une vision d'accompagnement des stratégies de compétitivités** ».

Les auteurs du livre entendent inscrire dans la loi une différence nette entre les partis politiques et les syndicats.

La CGT ? « **Elle recommence à parler de la lutte des classes** », s'offusquent-ils. Quant à la CFDT, elle « **avance comme seule réponse aux difficultés des finances publiques, en particulier des dépenses sociales, de « taxer les riches** », peut-on lire.

C'est donc bien le droit des syndicats de penser une autre société et d'avancer des propositions de progrès social qui est contesté.

Ancien président du groupe d'experts sur le Smic, l'économiste veut aussi revenir sur l'indexation du salaire minimum sur l'inflation, en lui substituant « **une indexation automatique sur la moyenne des évolutions des minima salariaux d'un panel de branches représentatives** ».



Autant de mesures visant à parachever les ordonnances Macron de 2017. « **Le travail a été fait à moitié** », assumait Gilbert Cette le 20 janvier dans « l'Opinion ».



Le 12 février 2026, une trentaine de syndiqué.es se sont réuni.es en assemblée dans les locaux de l'UL de Nanterre.

Participaient à cette réunion, Laurent STRUMANNE du bureau de l'UL (responsable à la formation) ainsi que Dominique TALBOT pour l'USR.

Dans son rapport introductif, Annick HERBIN a mis en avant l'attaque contre les libertés syndicales, la CGT visée parce qu'elle dérange :

- Que le gouvernement est plus à l'écoute des extrêmes que des salarié.es.

- Du fait que les mobilisations ont permis des reculs, et qu'il faut mettre en avant les victoires de notre syndicat.

- La politique anti sociale du gouvernement, les retraité.es toujours présenté.es comme des nantis, Trump et la mise à mal de l'ordre international, les guerres qui continuent.

Le débat qui a suivi ce bon rapport a été dense et très intéressant. Laurent qui est responsable de la formation est intervenu sur le sujet, des camarades sont intervenus pour dire les difficultés rencontrées lorsqu'ils étaient en activité pour avoir accès à une formation syndicale.

Ont été abordés les problèmes concernant le logement, l'accès à la culture pour les retraité.es, le rôle des Centre Sociaux lieux d'échanges et d'accès à la culture, la diminution d'année en année des subventions jusqu'à l'arrêt total, les craintes en cas d'arrivée de l'extrême droite au pouvoir, de la disparition des Centre Sociaux,

Des camarades ont parlé des difficultés à convaincre les électeurs d'extrême droite de leur erreur.

Ont été abordés également la solidarité internationale, le rassemblement en soutien au peuple Cubain, la Sécurité sociale, la syndicalisation, la continuité syndicale, etc.....

Vie nouvelle

C'est le magazine de l'Union Confédérale des Retraité.es.

Un magazine fait par et pour des retraité.es.

Un bimestriel qui aborde la situation économique et sociale du pays telle que la vivent les femmes et les hommes à la retraite.

Mais aussi tous les aspects de la vie artistique et culturelle qui peuvent intéresser les retraité.es.

Vous pouvez vous abonner directement auprès de l'UCR, ou auprès d'un diffuseur dans votre Union locale ou votre syndicat de retraité.es qui s'occupera de relayer votre abonnement.

16 € l'abonnement découverte d'1 an



Union Syndicale des Retraité.es CGT 92
87 rue Pierre Curie
92000 NANTERRE

Téléphone : 01-41-20-91-20
Courriel : usr-cgt92@orange.fr
Permanence tous les lundis de 10h à 12h